



Launaguet

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le vingt-neuf mai deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

Objet: TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES : SALLE DES FETES -ORANGERIE ET THEÂTRE MOLIÈRE

Délibération n° 2024.05.29.037

Rapporteur: Michel ROUGÉ

Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée de délibérer sur la révision des tarifs en vigueur de location des salles municipales.

Considérant l'augmentation du coût du fonctionnement des équipements mis à disposition des particuliers et des organismes, notamment le coût des fluides, des produits sanitaires et du personnel d'entretien, sont proposés les tarifs suivants, pour une application au 1er septembre 2024.

Considérant la non attractivité de réservation de la salle des fêtes et le peu de réservation constaté ces dernières années, il serait opportun de revoir les tarifs de cette salle à la baisse.

LIEUX	LAUNAGUETOIS à compter du 01.09.2024		
SALLE DES FETES (Bals, soirées, réunions, repas)			
Forfait réunion simple (2h00 en matinée ou après-midi hors repas)	68		
Forfait demi-journée (le matin de 8h00 à 14h00 et l'après-midi entre 13h00 et 19h00)	285		
Forfait après-midi + soirée (occupation de 13h00 à 2h00)	450		
Forfait journée complète (occupation de 8h30- 2h00)	550		
Forfait week-end (occupation du vendredi14h – Dimanche 22h00)	800		
CAUTIONNEMENT	1000		

Membres en exercice: 29 Membres présents : 23 Absents excusés Représentés : 6 Absent:/

Le mois de juin n'est pas disponible pour les particuliers.

Date convocation 23 mai 2024

Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture

- publication ou notification

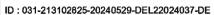
17 JUIN 2024

Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Martine BALANSA, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Christine COGNET.

Étaient excusés représenté(es) : Françoise CHEURET (pouvoir à P. PARADIS), Didier GALAUP (pouvoir à P. PAQUELET), Christine LAFON (pouvoir à E. PAPIN TOUZET), Thierry MÖRENO (pouvoir à J-L GALY), Patrice RENARD (pouvoir à A. MIRANDA), Pascal AGULHON (pouvoir à B. DEVAY).

Absent: /

Secrétaire de séance : Marie-Claude FARCY



SALLE DE L'ORANGERIE (Réunions, séminaires expositions, apéritifs mariage)		
Forfait réunion simple (2h00 d'occupation en matinée ou après-midi hors temps de repas)	60	
Forfait demi-journée (occupation de 8h00 à 14h00 ou l'après-midi de 12h00 à 18h00)	195	
Forfait journée complète (occupation de 8h30- 22h00)	300	
Apéritif mariage / baptême : Jour de l'évènement : occupation de 8h à 18h + temps d'installation la veille si la salle est disponible (2 h maximum en après-midi) + temps de désinstallation et nettoyage le jour suivant l'événement si la salle est disponible (2h maximum)	125	
Cocktail soirée jusqu'à 22h00 (occupation de la salle de 16h à 22h00)	195	
CAUTIONNEMENT	1000	

La salle des fêtes et l'orangerie sont louées exclusivement aux particuliers et organismes domiciliés à Launaguet.

THEATRE MOLIERE (activités théâtrales, conférence)		
	Associations Launaguétoises A compter du 01/09/2024	Associations extérieures A compter du 01/09/2024
9h00 à minuit (journée complète)	83	155
Forfait week-end (occupation samedi 9h au dimanche minuit)	155	288
CAUTIONNEMENT	1000	

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'adopter les tarifs tels que décrits dans les tableaux ci-dessus.

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adoptent les tarifs tels que décrits dans les tableaux ci-dessus.

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme Au registre sont les signatures

Marie-Claude FARCY Secrétaire de séance, Michel ROUGÉ

Maire,

Membres en exercice: 29 Membres présents: 23 Absents excusés Représentés: 6

Absent : /

Date convocation 23 mai 2024

Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture

- publication ou notification

Étaient présents (es): Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Martine BALANSA, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Christine COGNET.

Étaient excusés représenté(es): Françoise CHEURET (pouvoir à P. PARADIS), Didier GALAUP (pouvoir à P. PAQUELET), Christine LAFON (pouvoir à E. PAPIN TOUZET), Thierry MORENO (pouvoir à J-L GALY), Patrice RENARD (pouvoir à A. MIRANDA), Pascal AGULHON (pouvoir à B. DEVAY).

Absent: /

Secrétaire de séance : Marie-Claude FARCY